



« UN SAVOIR-FAIRE

multitechnique au service de la performance énergétique. »

Ainsi se définit le Serce (Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique) au nom de ses 300 entreprises adhérentes, représentant 1 200 implantations en France et en Europe, employant 120 000 salariés et totalisant 15 milliards d'euros dans notre pays. « Arborant » le label « efficacité énergétique » à la boutonnière, son président, Bernard Vadon, nous trace les deux axes d'orientation prioritaires du secteur :

- des métiers répondant aux enjeux environnementaux ;
- une profession recrutant à tous niveaux de formation et de qualification.



© Serce / Daniel Osso

“ Une prise de conscience énergétique

BERNARD VADON
(PRÉSIDENT DU SERCE)

laquelle le syndicat a dédié un concours. Dans ce domaine, la profession est-elle sur la bonne voie ?

B.V. - L'année 2008 a été plutôt satisfaisante, même si la profession doit encore progresser. Les chiffres du 1^{er} semestre 2009 montrent une tendance à la stabilisation des indicateurs globaux. Le taux de fréquence des salariés permanents a poursuivi la tendance à l'amélioration observée en 2007. Il a baissé de 0,9 point d'une année sur l'autre pour atteindre le chiffre de 15, une performance globale inégalée jusqu'à présent.

Pour sa part, le taux de gravité marque un palier avec une valeur de 0,72 traduisant une infime amélioration d'un centième de point par rapport à 2007. Cette difficulté à progresser, constatée depuis plusieurs années, doit nous interpeller. Notamment pour ce qui concerne les salariés de l'intérim, dont nous suivons, pour la 2^e année, le taux de fréquence ; celui-ci s'établit à 33,6 contre 32,9 l'année précédente.

La sécurité reste une de nos missions importantes, concrétisée par l'organisation avec l'OPPBTB⁽²⁾ du « Concours Sécurité », moment fort pour les entreprises lauréates.

J3E - Concernant les solutions énergétiquement performantes relatives aux installations d'éclairage public et de gestion des bâtiments, le Serce a créé un label « Efficacité énergétique » décerné aux chargés d'affaires des entreprises adhérentes. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Bernard Vadon - Plus de 320 chargés d'affaires⁽¹⁾ répartis sur l'ensemble du territoire national et experts en génie électrique et climatique ont été spécialement formés à l'efficacité énergétique, tant en éclairage public qu'en gestion des bâtiments. Par exemple : optimisation, dans la durée, du fonctionnement des équipements électriques en augmentant, globalement, la performance de l'installation ; réalisation d'économies sur la facture

d'électricité ; modification du réseau d'éclairage public pour mieux éclairer en consommant moins...

Ces expertises s'inscrivent dans le domaine de la performance énergétique des installations et des services associés, ainsi que dans le développement des contrats de performance énergétique (CPE). De plus, elles reposent sur la mise en place du label « efficacité énergétique Serce ».

À présent, suite à cette première phase de formation, nous lançons une nouvelle formation à destination des responsables d'agences afin que, localement, ils prolongent l'expertise des chargés d'affaires.

J3E - Le Serce reste très attentif à la santé-sécurité, priorité pour

ence e de longue date !



J3E - Il y a 8 mois, le Serce a lancé, à destination des jeunes, une action de communication baptisée « Tout un monde d'énergies » et destinée à valoriser les métiers du génie électrique et du génie climatique. Quel premier bilan en tirez-vous ?

B.V. - Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui demain installeront et exploiteront les équipements électriques vitaux dans notre cadre de vie. Aussi, avec ses adhérents, le Serce développe une politique de recrutement de compétences. À cette fin, il met en relation le monde de l'entreprise et celui de l'éducation sous différentes formes via, notamment, un portail Internet⁽¹⁾. Par ailleurs, nous entretenons des relations avec une cinquantaine d'établissements scolaires partenaires, allant du centre de formation par l'apprentissage (CFA), en passant par des lycées, des écoles, IUT et autres écoles d'ingénieurs. Bien sûr, nous participons également à l'élaboration des cursus et des diplômes et des titres de l'Éducation nationale et de l'Afpa.

Enfin, au-delà de cette formation initiale, nous participons à la mise en place des actions de formation continue demandées par les entreprises et contribuons au fonctionnement de Formapelec⁽⁴⁾.

J3E - Alors que certaines municipalités éteignent, la nuit venue, la mise en lumière de leur patrimoine local, le Concours Lumières, dont vous avez lancé la 22^e édition, conserve-t-il tout son sens ?

B.V. - Depuis plus de 20 ans, en organisant le Concours Lumières, le Serce a montré la réelle dimension de l'éclairage public, qu'elle soit économique, environnementale, technologique, sociale, architecturale ou esthétique. Partie prenante dans les grands enjeux sociétaux, au cœur des débats du Grenelle, l'éclairage public apporte, encore plus aujourd'hui, sa contribution dans la qualité de vie, la sécurité, la valorisation du patrimoine, les économies d'énergie et le respect de l'environnement.

Dans ce domaine, plus que dans tout autre, l'efficacité énergétique est devenue un leitmotiv. Pourtant exemplaire dans ce domaine, l'éclairage public est considéré par certains comme un danger pour l'environnement. Ils en viennent même à plébisciter l'extinction des lumières !

Pourtant, l'éclairage a été une source de progrès pour la sécurité des citoyens. Il concourt à la valorisation du patrimoine des collectivités et son impact économique est réel. La mise en valeur des lieux publics est une source d'attractivité touristique et contribue à l'épanouissement local ou régional.

Nos entreprises considèrent toujours qu'environnement, efficacité énergétique et éclairage public restent compatibles, pour peu que l'on veuille prendre en compte les préoccupations des diverses parties prenantes. ■

Propos recueillis
par Jacques Darmon

Éclairage public et efficacité énergétique

À l'occasion du lancement de la 22^e édition du Concours Lumière, le 3 novembre dernier, a été organisée une table ronde portant sur « l'éclairage public et l'efficacité énergétique ». Quelques extraits des débats :

• **Louis Nègre**, sénateur des Alpes-Maritimes, maire de Cagnes-sur-Mer, nommé rapporteur pour le Grenelle II. « *Un texte a été discuté au Parlement, soutenu par la volonté de tous les groupes de sénateurs de légiférer sur le sujet. Tous sont convaincus de la nécessité de l'éclairage public, mais sont conscients également de la nécessité de limiter les gaspillages. Car même si l'éclairage exige une requalification de fond et que le lien entre criminologie ou accidentologie n'a pas été clairement établi, l'éclairage public est plébiscité par les concitoyens et ses qualités de mise en valeur sont indéniables.* »

• **Bertrand Pancher**, député de la Meuse, futur corapporteur du Grenelle II à l'Assemblée nationale pour la partie Risques, Santé, Déchets et celle sur la Gouvernance. « *Le Grenelle préfigure une révolution dans la gouvernance qui tend à systématiser la consultation des organisations professionnelles, afin de travailler sur des positions communes et aboutir à des décisions approuvées par tous.* »

• **Bernard Duval**, délégué général de l'AFE (Association française de l'éclairage). « *S'éclairer est une équation simple : on consomme pour s'éclairer, on s'éclaire pour consommer. En associant la technique (efficacité), l'architecture (implantation) et la maintenance (optimisation et maîtrise des flux), des gains d'énergie et d'efficacité très importants peuvent être réalisés sur l'éclairage. Une démarche globale du projet permet d'atteindre, non pas seulement l'efficacité mais l'efficience, qui va au-delà de la performance du consommateur.* »

• **Dominique Verots**, président du Syndicat d'agglomérations nouvelles (SAN) de Sénart Essonne, conseiller municipal de la commune de Saint-Pierre-du-Perray (91). « *Avec les travaux, j'ai eu la bonne surprise de constater la forte sensibilisation des riverains à l'éclairage public, conscients de sa contribution au confort, de leur mode de vie et des économies réalisées par la ville avec la baisse de consommation.* »

• **François-Michel Gonnot**, député de l'Oise, président du jury du Concours Lumières. « *Les besoins et les enjeux en matière d'éclairage public n'ont plus rien à voir avec ceux du passé. Une évolution importante est en train de s'opérer que le Concours Lumières du Serce a le mérite d'accompagner et de promouvoir au bénéfice de l'économie, de l'environnement, de l'esthétique et du lien social.* »

(1) Exerçant dans 116 entreprises.

(2) OPPBTP : Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

(3) www.metiers-electricite.com. www.metiers-clim.com.

(4) Association pour la formation professionnelle continue dans l'équipement électrique.